

COMITE SYNDICAL DU 16 OCTOBRE 2023 à MÉAUTIS

Secrétaire de séance : Maryse LE GOFF

DÉLIBÉRATION

CS 2023/89 Domaines de compétences par thèmes – Avis sur l'extension de la Réserve Naturelle Régionale des Marais de la Taute

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 16 octobre 2023 à Méautis, sous la présidence de Benoît FIDELIN et du vice-présidence de Pascal MARIE.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 4 octobre 2023 (pour les membres avec voix délibérative) et le 10 octobre 2023 (pour les membres associés) conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Valérie LAISNEY (*pouvoir de Florence MAZIER*), Sylvain LETOUZÉ (*pouvoir de Antoine JEAN*), Pascal MARIE, Marianne ROZET, Pierre VOGT

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN, Hedwige COLLETTE, Benoît FIDELIN, Maryse LE GOFF (*pouvoir de Martine LEMOINE*), Hervé MARIE, Jean MORIN, Patrick THOMINES

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin – *pouvoir de Jean-Pierre GUEGAN*), Anne HÉBERT (CC Côte Ouest Centre Manche – *pouvoir de Mireille DUFOUR*), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin),

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HÉROUT (Carentan-les-Marais), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Dominique JEANNE (Néhou), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville), Aurélien MARION (Apperville), Yann MOUCHEL (Varenguebec – *pouvoir de Valérie TORTEL*), Françoise PHILIPPE (Catteville), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), Florent SILIERES (Terre-et-Marais), Gérard TAPIN (Marchésieux)

avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche), Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture de la Manche), Adrien ALLARD (Sous-Préfet de Bayeux), Olivier CATTIAUX (DDTM de la Manche)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Antoine JEAN, Vanessa LANCELOT, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT

Pour les conseillers départementaux

Patricia GADY-DUQUESNE, Martine LEMOINE, Thierry LETOUZÉ

Pour les Communautés de Communes

Aurélien GIGAN (CC Coutances Mer et Bocage), Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô), Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche)



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Pour les communes

Simone **EURAS** (Neufmesnil), Christophe **FOSSEY** (Doville), Jean-Claude **HAIZE** (Carentan-les-Marais), Yves **HUET** (Gonfreville), Jean-Louis **LECAPLAIN** (Grandcamp-Maisy – *voix consultative*), Bertrand **LECONTE** (Sainte-Marie-du-Mont), Sylvain **LEREDDE** (Rampan), Jean-Pierre **LHONNEUR** (Carentan-les-Marais), Stéphanie **MAUBÉ** (Lessay), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Marinette **MIGAUT** (Rauville-la-Place), Christopher **MOREAU** (Saint-Germain-du-Pert), Marianne **TAP** (Hémevez – *voix consultative*), Valérie **TORTEL** (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Désert), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

Pour les membres consultatifs

Valérie **NOUVEL** (présidente du CAUE de la Manche), Antoine AUBRY (Président du Syndicat de la Vire) Julien MINICONI (Sous-Préfet de Coutances), Isabelle RAUSS (Conservatoire du Littoral),

Équipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

Denis **LETAN**, Agnès **ORANGE**, Joëlle **RIMBERT**, Nicolas **FILLOL**, Arnaud **FEREY**

Nombre de votants : 29 membres + 6 pouvoirs

Soit un quorum de 35 membres sur 58

CS 2023/89 Domaines de compétences par thèmes – Avis sur l'extension de la Réserve Naturelle Régionale des Marais de la Taute

La Région Normandie sollicite l'avis des collectivités locales concernées sur le projet d'extension de la Réserve Naturelle Régionale (RNR) des Marais de la Taute.

La RNR, créée en 2011, englobe actuellement 147 ha. Le projet d'extension de la Réserve Naturelle Régionale sur 104,7 ha portera la superficie totale à 251,7 ha. L'intégralité des parcelles proposées sont des propriétés du Groupe Ornithologique Normand. - Situées dans la basse-vallée de la Taute, essentiellement sur des sols tourbeux, les différentes entités de cette Réserve Naturelle Régionale présentent un patrimoine naturel particulièrement riche.

En continuité de la gestion actuelle sur la RNR des Marais de la Taute, il est proposé que le Groupe Ornithologique Normand soit désigné par la Région Normandie comme gestionnaire des nouvelles parcelles.

Le maintien des prairies humides et tourbeuses est réalisé par une gestion agricole adaptée, via la mise en place de baux ruraux à clauses environnementales, ou de conventions pluriannuelles et par une gestion localisée des niveaux d'eau.

La réglementation proposée sur l'extension sera identique à la réglementation sur les parcelles déjà classées. Les activités humaines autres qu'agricoles sont restreintes : à ce titre, la chasse et la pêche ne sont pas autorisées.

Remarques des élus

Jean-Claude COLOMBEL, président de la Communautés de Communes de la Baie du Cotentin et Marie-Agnès HÉROUT (déléguée pour la commune de Carentan-les-Marais) précisent qu'un avis défavorable a été émis lors du Conseil municipal de Carentan-les-Marais. Marie-Agnès HÉROUT fait remarquer que ces petits îlots sont « mités » sur la carte ; elle regrette également le peu d'informations prodiguées en amont de cette consultation.

Joël LERECULEY, délégué pour la commune Graignes-Mesnil-Angot s'inquiète des modifications paysagères dans le marais de Graignes du fait de la progression des boisements.

Yann MOUCHEL signale que dans la perspective du développement du tourisme ornithologique de tels lieux à forte valeur de biodiversité seraient valorisables.



MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN
UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

Le Comité syndical après en avoir délibéré :

- **DONNE UN AVIS DÉFAVORABLE** au projet d'extension de la Réserve Naturelle Régionale des Marais de la Taute.

31 votants : 11 pour / 14 contre / 6 abstentions

(Gérard TAPIN, Valérie LAISNEY et Sylvain LETOUZÉ (pouvoir de Antoine JEAN) avaient quitté la réunion avant ce vote)

Pour extrait certifié conforme
Transmis en préfecture le 25 octobre 2023

Benoît FIDELIN,
Président du Parc naturel régional
des Marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL RÉGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Ponts d'Ouvé 137
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 33 71 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr